

3^{ème} P. PRO

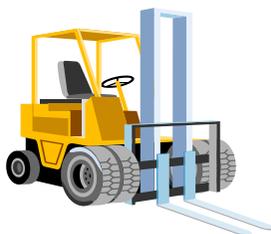
Que faire après une 3^{ème} «prépa-pro»?

→ les élèves choisiront majoritairement la voie de la seconde professionnelle (3 ans) ou du C.A.P. (2 ans)

→ l'apprentissage par alternance dans un C.F.A.

→ rien n'interdit la poursuite d'études vers la voie générale ou technologique pour les plus motivés d'entre eux.

Les quatres sections de découverte professionnelle
au lycée Philippe Cousteau de
Saint André de cubzac



La section **logistique**

La section **maintenance** des équipements industriels



La section **métier de l'électricité**



La section **commerce**



Qu'est-ce que

la 3^{ème} préparatoire

aux voies

professionnelles ?





<http://webetab.ac-bordeaux.fr/lycee-philippe-cousteau/>

A qui s'adresse la 3^{ème} « prépa-pro » ?

→ des élèves volontaires, même s'ils sont en difficulté, prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelles, générales ou technologiques.

Comment être admis dans une 3^{ème} « prépa-pro » ?

Les élèves avec l'accord de leurs représentants légaux, souhaitant entrer dans une troisième « prépa-pro » effectueront une demande auprès du chef d'établissement en fin de quatrième. Après proposition du conseil de classe du troisième trimestre de quatrième, une commission départementale statuera sur chacune des candidatures.

Les objectifs

Les objectifs du module de découverte professionnelle.

→ apporter aux élèves une connaissance du monde professionnel par une approche des métiers et de l'environnement économique et social ;

→ les aider à retrouver le sens d'un projet scolaire en construisant leur projet professionnel par la connaissance des voies et des parcours de formation ;

→ retrouver le goût d'apprendre ;

→ leur permettre d'appréhender la réalité des métiers et des formations professionnelles et leur donner le goût d'entreprendre ;

→ leur donner les moyens de mesurer l'importance du choix d'orientation qu'ils auront à exprimer à l'issue de la classe de troisième ;

→ leur donner la possibilité de découvrir les possibilités et les passerelles offertes par le système éducatif.

→ l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3

Horaires des enseignements applicables aux élèves de la classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles

Enseignements obligatoires	Horaire des classes de troisième « prépa-pro »
Français	4 heures
Mathématiques	3.5 heures
LV1, LV2	5.5 heures
Histoire-géographie-éducation civique	3.5 heures
sciences et technologie	4.5 heures
enseignements artistiques	2 heures
éducation physique et sportive	3 heures
découverte professionnelle	6 heures (216 h annualisées)
Total (*) accompagnement personnalisé	28 heures + 4 heures (*)
Heures de vie de classe	10 heures annuelles

→ l'accompagnement personnalisé permettant une aide à l'acquisition du socle commun et au suivi de l'élève

→ en outre, la troisième « prépa-pro », **en offrant une deuxième langue vivante comme dans toutes les troisièmes, permet aux élèves de ne pas limiter leurs vœux d'orientation aux seules spécialités dans lesquelles la seconde langue vivante n'est pas exigée.** Cette disposition assure également la réversibilité des parcours »